

## ■ Déclinaison du PNNS 2011-2015 et du PO 2010-2013 en direction des populations d'Outre-mer

Dans les départements d'outre-mer, la prévalence de l'obésité mais aussi des autres pathologies associées (diabète, hypertension artérielle, maladies cardio-vasculaires) est plus élevée qu'en métropole. Leur prévention, leur dépistage et leur prise en charge y sont une priorité de santé publique. La spécificité de la situation nutritionnelle est étroitement liée aux particularités culturelles, économiques, géographiques, climatiques et aux productions agricoles. C'est pourquoi une déclinaison du PNNS et du PO pour les populations d'outre-mer, adaptée aux particularités de chaque territoire, a été élaborée dans le cadre d'un travail interministériel piloté par la Direction générale de la santé et en concertation avec les représentants locaux de l'Etat (ARS, DAAF, DRJSCS).

Le document est disponible via les liens suivants : <http://www.sante.gouv.fr/programme-national-nutrition-sante-2011-2015.html> et <http://www.sante.gouv.fr/plan-obesite.html>

## ■ Désignation des centres spécialisés et intégrés pour la prise en charge de l'obésité sévère

Les ARS ont désigné **37 centres spécialisés** pour la prise en charge de l'obésité sévère et pour l'organisation des filières de soins dans les régions. Ces centres interviennent en recours régional (3<sup>ème</sup> recours) pour les situations les plus complexes et les soins spécifiques. Ils disposent de l'expertise et des équipements adaptés requis pour l'accueil des cas les plus difficiles en médecine et en chirurgie. L'organisation de la filière de soins dans les régions nécessite de créer une dynamique par une démarche d'animation et de coordination territoriale. Elle s'appuie sur la formalisation des partenariats pour animer la filière de prise en charge qui implique les acteurs libéraux, hospitaliers et médico-sociaux. Enfin, un jury national présidé par la DGOS a désigné **5 centres intégrés** de recours supra régional et/ou national. Ceux-ci sont des centres spécialisés qui assurent en sus de leurs missions les diagnostics et traitements très spécialisés (i.e. génétiques, maladies rares) et sont engagés dans la recherche, la formation, l'enseignement et l'innovation.

## ■ Actualités du site mangerbouger.fr

Depuis le mois de février 2012, de nouveaux outils (2 services et 1 espace communautaire), visant à faciliter la mise en pratique des repères du PNNS et leur appropriation, sont en ligne sur le site [www.mangerbouger.fr](http://www.mangerbouger.fr) :

« **Le panier à idées** » propose toutes les semaines de nouvelles recettes, un menu économique, et un exemple de menu pour consommer les 5 portions de fruits et légumes recommandées par jour.

<http://www.mangerbouger.fr/les-mangeurs-bougeurs/le-panier-a-idees/> (le service peut être envoyé sous forme de newsletter hebdomadaire après inscription)

« **Bougez près de chez vous** » est un agenda qui permet de découvrir des activités de détente ou sportives à pratiquer près de chez soi à partir d'une carte Google Maps. Il peut s'agir, par exemple, de balades à vélo organisées, d'un parcours de randonnées, ou d'une initiation à la zumba... Les infrastructures sportives ne sont pas recensées.

<http://www.mangerbouger.fr/bouger-plus/nous-vous-aidons-a-bouger/bouger-pres-de-chez-vous.html>

L'**espace des « Mangeurs-bougeurs »** est une rubrique dédiée aux internautes qui peuvent partager leurs idées et astuces pour manger mieux et bouger plus (contenus proposés modérés avant leur mise en ligne). Les internautes peuvent également s'inscrire à la page Facebook « Le coin des mangeurs-bougeurs » (<http://fr-fr.facebook.com/mangerbouger>) pour recevoir des informations régulières et poster leurs idées. La page compte déjà plus de mille fans après quelques semaines d'existence.

<http://www.mangerbouger.fr/les-mangeurs-bougeurs/>

## ■ Signature de nouvelles chartes PNNS

**13 nouvelles « Villes actives du PNNS »** (depuis janvier 2012) : Bouzy (51), Buxerolles (86), Espelette (64), Evron (53), Guichen (35), Gouesnou (29), Idron (64), Lavelanet (09) Limoges (87), Longwy (54), Tarnos (40), Saint Jean de Védas (34), Tarbes (65)

Actuellement : 6 départements, 12 communautés de communes, 286 communes.

Pour plus d'informations, consultez le site <http://www.reseauvillesactivespnns.fr/>

**2 nouvelles « Chartes d'engagements volontaires de progrès nutritionnel »** (depuis janvier 2012) : Mars Chocolat France, MerAlliance.

<http://www.sante.gouv.fr/les-chartes-d-engagements-de-progres-nutritionnels.html>

Pour accéder aux précédentes lettres « Actualités PNNS & PO » : <http://www.sante.gouv.fr/lettre-actualites-pnns-po.html>